

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE CASAL SENIOR MACULIN - 2018/2019

Demies-finales : 10 mars 2019 (poule PMT) et 13 avril 2019 (poule PMS)

Poule	Poule S	Poule T
1	LA ROCHE SUR YON	ST HERBLAIN
2	OYA VB	SNVBA

Informations supplémentaires :

- Match en 3 sets gagnants.
- L'équipe classée 1 est qualifiée pour la finale. L'équipe classée 2 est éliminée de la Coupe.
- Frais arbitrage : 50,00 € par équipe (100,00 € répartis : 20,00 € pour le marqueur et 80,00 € entre les deux arbitres).
- Le 1^{er} nommé joue à domicile, le 2nd se déplace.